



ESSENTIEL 2021

Comité du Rhône de la Ligue contre le cancer



ESSENTIEL 2021

LE COMITE DU RHONE ET SES MISSIONS

Depuis 1918 aux côtés des chercheurs, des personnes malades et de leurs proches.

La Ligue Nationale est une très ancienne association ancrée dans la société française, créée en 1918 par un homme politique lyonnais Justin Godart.

Aujourd'hui c'est une Fédération nationale avec 103 Comités départementaux en métropole et dans les DOM-TOM.

Il s'agit de la seule association luttant sur tous les fronts de la maladie, au plus proche des personnes malades, de leurs proches, des soignants et des chercheurs.

4 missions pour lutter contre la maladie

- **La recherche**
- **La prévention**
- **L'accompagnement**
- **La mobilisation de la Société**

MODELE ASSOCIATIF

Le Comité du Rhône est une association loi 1901, indépendante, membre de la Ligue nationale contre le cancer. Il est essentiellement financé par la générosité du public grâce aux dons et aux legs.

L'apport de subventions provenant des collectivités ou des acteurs économiques est limité afin de garantir son indépendance.

Son fonctionnement repose sur l'activité de salariés et de bénévoles qui interviennent dans les domaines administratifs, comptables et dans la réalisation de ses missions. Le Comité du Rhône emploie 7 salariées, collabore avec une cinquantaine de bénévoles, avec des volontaires en service civique et avec 11 professionnels prestataires.

Tous les membres du Conseil d'administration sont bénévoles.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE

Durant l'année 2021, le Comité a choisi de développer l'accompagnement des patients dans l'après-cancer :

- Il a mis en place des ateliers d'information sur le retour à l'emploi,
- Il a enrichi son offre de soins de support en proposant, marche nordique et cyclisme santé,
- Il a candidaté à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé, pour la mise en place d'un parcours global de soins après le traitement de cancer.

Par ailleurs il a poursuivi ses actions de prévention, plus particulièrement la mobilisation des municipalités pour la mise en place d'Espaces Sans tabac, et la sensibilisation du public à l'importance de la vaccination HPV.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Comité est dirigé par un Conseil d'Administration départemental composé de 17 membres bénévoles élus par l'Assemblée Générale, et de 5 membres de droit.

MEMBRES DU BUREAU		
Président		
Monsieur	MARTIN	Jean-Pierre
Vice-Présidents		
Monsieur	BAROU	Yves
Madame	CLARAZ	Eve
Madame	LESAGE	Jeanine
Secrétaire Général		
Monsieur	RAPHIN	Jacques
Trésorier		
Monsieur	LAROCHE	Jean-Louis
MEMBRES DE DROIT		
Madame	CHAPOT	Pascale
Monsieur	BLAY	Jean-Yves
Madame	DE LAURENS	Céline
Monsieur	LE MOIGN	Raymond
Monsieur	VINCENT	Michel
ADMINISTRATEURS ELUS		
Madame	AULNETTE	Nathalie
Monsieur	AZOULAY	Denis
Monsieur	BACHELOT	Thomas
Madame	BAUME	Marie-Odile
Monsieur	BOUTHIER	Renaud
Monsieur	DAYDE	David
Madame	MIGNOT	Odile
Madame	ROMESTAING	Pascale
Madame	SEVEIGNES	Sylvaine
Madame	SIBAI	Judith
Monsieur	UGGA	Luigi

LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI A PARTIR DU CROD (Compte de Résultat par Origine et Destination)

LES RESSOURCES

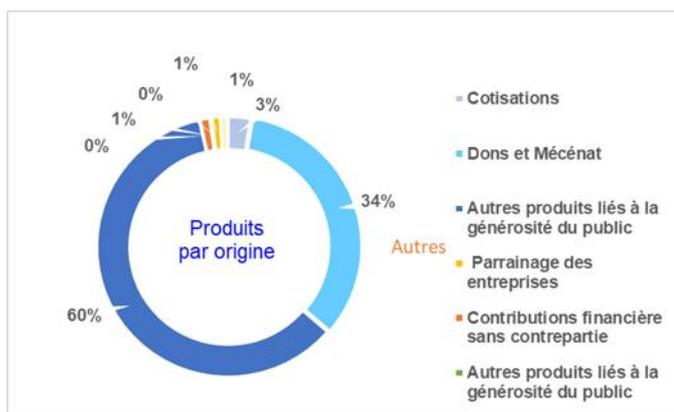
PRODUITS PAR ORIGINE	2021
	EUROS
1. PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 341 032 €
1.1. Cotisations	95 512 €
1.2. Dons et Mécénat	1 162 344 €
1.3. Autres produits liés à la générosité du public	2 083 176 €
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	54 470 €
2.1. Parrainage des entreprises	4 392 €
2.2. Contributions financières sans contrepartie	39 703 €
2.3. Autres produits non liés à la générosité du public	10 375 €
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	34 046 €
Collectivités locales	
Autres subventions affectées aux missions sociales	34 046 €
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	43 370 €
5. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 000 €
TOTAL	3 474 918 €

En 2021 nous constatons une augmentation importante des ressources provenant des legs et assurances vie : 1 955 603€ intégrés dans la rubrique « autres produits liés à la générosité du public ».

Sont comprises également dans cette rubrique, les ressources issues du recyclage du verre qui s'élèvent à 121 717 €.

Dans la rubrique contributions financières sans contrepartie figure un apport exceptionnel de la Ligue Nationale d'un montant de 15 000€ destiné à financer des aides sociales d'urgence.

Le nombre d'adhérents du Comité en 2021 est de 11 939 soit 100 de plus qu'en 2020.

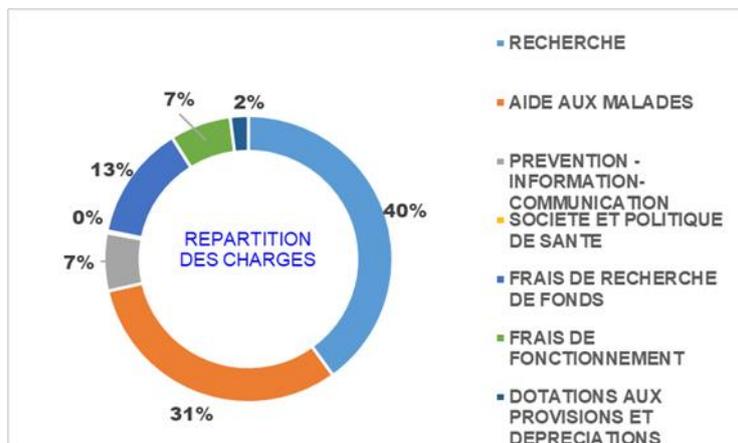


(Hors reprises et utilisations des fonds dédiés antérieurs)

LES EMPLOIS

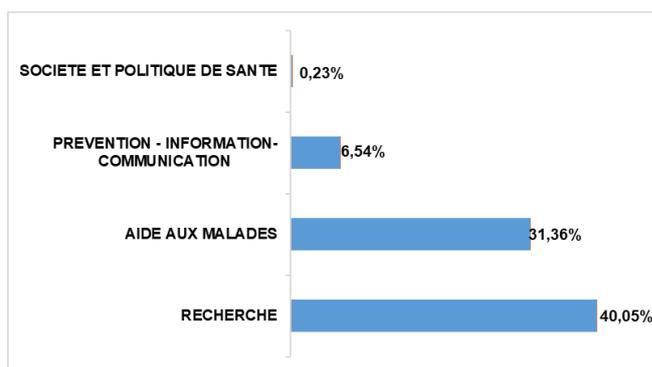
CHARGES PAR ORIGINE	TOTAL
MISSIONS SOCIALES	
RECHERCHE	870 473 €
AIDE AUX MALADES	681 698 €
PREVENTION - INFORMATION-COMMUNICATION	142 154 €
SOCIETE ET POLITIQUE DE SANTE	4 921 €
AUTRES FRAIS	
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	281 489 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	148 972 €
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	43 908 €
TOTAL	2 173 615 €

LA REPARTITION DES EMPLOIS



L'AFFECTATION AUX MISSIONS SOCIALES

78,18 % des emplois sont attribués aux missions sociales soit 1 699 246€.



L'exercice 2021 présente un excédent de 1 301 303€ Lors du vote en Assemblée Générale, cet excédent a été affecté au fonds de réserve pour les missions sociales.

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE	2021	2020
Produits d'exploitation	3 463 230,87	1 675 346,56
Charges d'exploitation	2 173 389,76	1 902 373,76
Résultat d'exploitation	1 289 841,11	-227 027,20
Produits financiers	1 312,56	2 917,98
Charges financières		
Résultat financier	1 312,56	2 917,98
Résultat courant avant impôts	1 291 153,67	-224 109,22
Produits exceptionnels	10 374	5 412,48
Charges exceptionnelles	225	7 914,77
Résultat exceptionnel	10 149	-2 502
Impôts sur les bénéfices	0	0
TOTAL DES PRODUITS	3 474 917,43	1 683 677,02
TOTAL DES CHARGES	2 173 614,76	1 910 288,53
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 301 302,67	-226 611,51

Le Comité constate un résultat excédentaire de 1 301 302 €.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	2021	2020
Contributions volontaires en nature	80 723,23	65 645,95
Charges contributions volontaires en nature	80 723,23	65 645,95

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	2021	2020
	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	96 771	101 545
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50 550	50 550
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	147 321	152 095
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES	138	1 953
CREANCES	289 849	198 872
TRESORERIE	4 055 881	2 940 911
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 729	9 439
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	4 352 597	3 151 175
TOTAL GENERAL	4 499 918	3 303 270

PASSIF	2021	2020
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	815 244	815 244
FONDS DE RESERVES "MISSIONS SOCIALES"	1 429 852	1 656 463
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 301 303	-226 612
FONDS PROPRES	3 546 398	2 245 095
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	43 908	43 370
DETTES FOURNISSEURS	182 413	211 264
DETTES SOCIALES	56 747	53 331
DETTES FISCALES	9 689	9 374
AUTRES DETTES	660 763	740 836
TOTAL DES DETTES	909 612	1 014 805
TOTAL PASSIF	4 499 918	3 303 270

L'année 2020, en raison de la pandémie due à la COVID19, avait été déficitaire. Les dons avaient baissé et les legs avaient chuté fortement notamment, à cause de l'interdiction de faire visiter les biens immobiliers en vente. L'année s'était terminée avec un déficit de 227 027€.

En 2021 malgré la pandémie toujours présente, l'activité est revenue et la levée d'une partie des restrictions sanitaires a permis une reprise importante de notre activité et de celle des organismes que nous finançons, une remontée des dons et une forte remontée des legs avec, en outre, un legs exceptionnel de 933.291€ qui explique en grande partie notre excédent d'exploitation de 1 289 841€.

Notre politique de placements est identique à celle des années précédentes. Outre les livrets règlementés nos réserves sont placées sur des comptes à terme. La seule exception est la somme de 50.550€ représentant les parts sociales de notre banque principale le CREDIT MUTUEL.

La politique de réserves est inchangée. En dehors des réserves statutaires qui s'élèvent à 815.244€ la totalité du complément est affecté à la réserve pour les missions sociales. Le résultat excédentaire de 2021 y a été entièrement affecté ce qui porte celle-ci à 2.731.155€

ÉVALUATION

La majeure partie des engagements financiers de la Ligue concerne la recherche. Pour cette raison, cette dernière fait l'objet d'une évaluation rigoureuse.

L'évaluation des équipes et projets de recherche soutenus par la Ligue se fait à chaque étape du projet :

- **En amont** : les projets déposés dans le cadre des appels à projets de la Ligue, aussi bien au niveau national que régional, font l'objet d'une expertise rigoureuse de la part de commissions d'experts indépendants ayant signé des déclarations d'absence de liens d'intérêt. Ces expertises sont discutées lors de sessions plénières et la liste des projets méritant d'être financés est approuvée par le Conseil Scientifique National ou Régional. Les engagements budgétaires relatifs à ces projets sont approuvés par le Conseil d'Administration (national ou départemental).

- **Pendant** : des rapports d'activité scientifique et budgétaire, finaux ou intermédiaires (pour les projets pluriannuels), sont demandés aux porteurs et font l'objet d'une expertise dont les résultats conditionnent la poursuite ou non du financement.



• **Après** : L'évaluation des résultats, issus des travaux financés, est effectuée à travers le suivi des publications et communications scientifiques afférentes devant préciser le soutien de la Ligue.

Les chercheurs sont également invités à présenter leurs travaux lors des événements de communication grand public organisés par la Ligue à chaque échelon.

ORGANES DE CONTRÔLE

« Soucieux de répondre aux attentes légitimes des donateurs en matière de rigueur de gestion et de transparence des comptes, le Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer est soumis à différents contrôles internes et externes »

Commissaire aux comptes

Les comptes sociaux et combinés de la Ligue sont certifiés par un Commissaire aux comptes associé du cabinet EUREX

Celui-ci a été nommé à l'Assemblée générale de 2021, pour une durée de 6 années.

Par ailleurs, le Comité départemental peut également faire l'objet d'un contrôle par le Commissaire aux comptes du Siège de la Ligue contre le cancer dans le cadre de ses travaux d'audits sur les comptes combinés.

Dons en confiance

Dès 1989, la Ligue a été une des premières associations labellisées par Don en Confiance, organisme associatif mis en place pour préserver et développer une relation de confiance entre les donateurs et les associations accomplissant des missions d'intérêt général.

En s'appuyant sur une charte de déontologie, il exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité du public et de l'utilisation des fonds collectés, en veillant à l'engagement de l'association sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. En adhérant de façon volontaire dès sa création au Don en Confiance, la Ligue contre le cancer s'engage au respect de sa charte de déontologie, dont deux contrôleurs assurent un contrôle continu au Siège de la Fédération et dans quelques Comités

Départementaux. La Commission d'agrément du Comité du Don en Confiance, après une étude approfondie du rapport des contrôleurs, a renouvelé sa labellisation triennale à la Ligue contre le cancer en 2019.

Cour des comptes

La Ligue et ses Comités Départementaux sont soumis à la surveillance de la Cour des comptes dont une des missions est le contrôle de l'emploi des ressources issues de la générosité du public. Le dernier rapport sur la Ligue contre le cancer, publié en 2015, est consultable sur le site www.ccomptes.fr.

Comité d'audit interne

Au-delà de l'action des différents organismes de contrôle, une Comité d'audit interne a été mis en place dont la mission est d'évaluer, de prévenir et de contrôler les risques financiers et non financiers potentiels auxquels la Fédération (son siège et les Comités départementaux) est susceptible d'être exposée par ses activités.

Elle consiste notamment à s'assurer de la formalisation de la mise en œuvre et du respect des procédures de contrôle interne et des obligations réglementaires.

À NOTER

Toutes les informations présentées dans « L'essentiel » sont extraites des comptes annuels ainsi que du rapport annuel 2022. Vous pouvez accéder aux comptes annuels 2022 du Comité départemental du Rhône ainsi qu'au rapport du Commissaire aux comptes sur le site Internet du Journal Officiel www.journal-officiel.gouv.fr, sur le site Internet du Comité www.ligue-cancer.net/cd69, ainsi que sur demande écrite au siège du Comité départemental situé au 86 bis rue de Sèze 69006 LYON





COMITE DU RHONE
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

86bis rue de Sèze
69006 LYON
Tél. : 04 78 24 14 74

co69@ligue-cancer.net

